



PROCES VERBAL INITIAL
CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION FUNERAIRE

Concession : emplacement n° **G/IX/1** - superficie **2 m²**
Attribuée le 22/11/1926 **à perpétuité**
Concessionnaire : Monsieur **ULMER Ernest**
Personnes inhumées : Madame **STECK Louise** née **ULMER**

Date et heure du constat : le 10 décembre 2025 à 15h25,

Lieu : Cimetière communal de Mollkirch

Nous, **Mario TROESTLER**, Maire de la commune de Mollkirch, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le **Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2223-17**, et conformément à notre avis en date du **31 octobre 2025**, régulièrement publié :

- dans la presse régionale (DNA du 14/11/2025),
- sur le site internet de la commune,
- affiché en mairie et au cimetière (panneau d'affichage et sur la sépulture concernée),

Nous nous sommes rendus sur place, accompagnés de

- **Madame Stéphanie SCHWARTZ**, Adjointe au Maire en charge des affaires funéraires,
- **Monsieur Arnaud GEROME**, Brigadier-Chef Principal de la police pluri communale de Rosheim.

Il est constaté qu'aucun descendant, successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis affiché et publié comme mentionné ci-dessus.

Constatations sur l'état de la concession

- Sépulture très délabrée : cadre en granit sale, pièces disjointes.
- Présence de lichen
- Stèle d'apparence plus récente, encrassée avec présence de lichen et de mousse

Ces éléments démontrent que la concession, âgée de plus de trente ans, a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur.

En conséquence, nous dressons le présent procès-verbal, qui sera :

- **affiché en mairie et au cimetière,**
- **notifié aux ayants droit s'ils sont identifiés,**
et qui ouvre la procédure de reprise après le délai légal d'**un an** conformément à l'article L.2223-17 du CGCT.

Annexes :

- Copie de l'acte de concession
- Photographies de la sépulture constatée

Mario TROESTLER
Maire de Mollkirch

Stéphanie SCHWARTZ
Adjointe au Maire

Arnaud GEROME
BCP de la police pluri
communale de Rosheim